



PV de séance du conseil municipal du 10/04/2024 en la salle Desoubsdanes

Étaient convoqués ce jour, le mercredi 13 Avril 2020, les membres du conseil municipal.

Présent : Pierre VARACHAUD ; Chantal CHABOT ; Aurélie AUTHIER-CARDOSO ; André SOURY ; Emmanuelle CANNELAS ; M. DUNAUD ; M. GARREAU. Patrick NENERT ; Evelyne PINTO ; Patrick GROLEAU ; Jean-Claude LATHIERE ; Cyril COTIN ; Emmanuel BASSOT.

Procuration : Mme DUDOUET à Mme CHABOT ; Mme Sylvia BOYER à Mme Aurélie CARDOSO ; M. Patrick GROLEAU à M. Pierre VARACHAUD ; M. PATAUD à Mme ROULAUD ; Mme Mathilde CARDINAL à Mme Evelyne PINTO.

Absent : M. MARIE.

Début de la séance à 19H02.

Emmanuel BASSOT est désigné secrétaire de séance.

M. Le Maire soumet au vote l'adoption du PV de séance du 30/03/2022, ce dernier est adopté à l'unanimité.

Dossier 1 : Budget principal : vote du budget primitif 2024

Mme CARDOSO, avec le soutien de Mme RUVEN présente le budget.

Concernant l'avenir de l'étang, M. GARREAU demande si M. BESSE peut instruire le dossier. Au vu de la masse de travail que cela représente, M. VARACHAUD souhaite que la commission travaux se saisisse du sujet afin d'étudier toutes les propositions viables et raisonnables.

M. GARREAU s'informe sur l'association ONAC Bleuets.

Mme CARDOSO explique que dès à présent, l'ensemble des associations LAURENTAISES devront remplir un document simplifié afin de pouvoir décider avec équité du montant des subventions accordées par la commune.

Pour conclure, le budget présenté se veut être « au plus juste de la réalité », s'appuyant sur le concret avec une baisse de 3%.

M. Le Maire soumet au vote l'adoption du dossier 1, ce dernier est adopté avec une abstention de M. GARREAU.



Dossier 2 : Budget principal : vote des taxes locales 2024

M. VARACHAUD, en sa qualité de Maire de la commune, explique son positionnement concernant le sujet taxes locales 2024.

M. GARREAU demande des éclaircissements sur la taxe d'habitation des résidences secondaires. M. VARACHAUD donne la parole à Mme RUVEN pour qu'elle apporte à M. GARREAU les réponses à ses questions, elle profite de ce moment pour expliquer le détail des produits sur « les bâtis » et « les non bâtis ».

M. Le Maire soumet au vote l'adoption du dossier 2, ce dernier est adopté à l'unanimité.

Dossier 3 : M57 fin des amortissements

M. VARACHAUD, en sa qualité de Maire de la commune, s'exprime sur le sujet puis fait circuler la parole, Mme CARDOSO et Mme RUVEN apportent des précisions.

M. Le Maire soumet au vote l'adoption du dossier 3, ce dernier est adopté à l'unanimité.

Dossier 4 : Budget annexe de l'Assainissement : vote du budget primitif 2024

M. VARACHAUD, en sa qualité de Maire, donne la parole à M. Jean-Claude LATHIERE afin que ce dernier nous présente le dossier assainissement. M. LATHIERE nous fait une lecture synthétique des tableaux dans l'ordre suivant : fonctionnement, investissement et programme.

M. Le Maire soumet au vote l'adoption du dossier 4, ce dernier est adopté à l'unanimité.

Dossier 5 Budget annexe de la station essence : vote du budget primitif 2024

M. VARACHAUD, en sa qualité de Maire, donne la parole à M. André SOURY afin que ce dernier nous présente le dossier de la station essence.

M. André SOURY nous fait une lecture synthétique des tableaux dans l'ordre suivant : fonctionnement, investissement.

M. Le Maire soumet au vote l'adoption du dossier 5, ce dernier est adopté à l'unanimité.

Dossier 6 : Création d'un budget annexe M57D pour un lotissement

M. VARACHAUD, en sa qualité de Maire de la commune, présente le dossier et propose à ce conseil municipal de choisir l'option 2 avec 12 lots.

M. DUNAUD informe l'assemblée qu'un tuyau de descente des eaux pluviales vient au niveau des lots 1 et 2 et qu'il faudra peut-être redistribuer les lots.



Au vu de cette information et de l'importance qu'elle revêt, il est possible qu'une autre délibération doive se faire.

Dans l'intervalle et sous contrôle des études à refaire, M. VARACHAUD soumet aux votes ce dossier afin de pouvoir aller plus en avant vers la faisabilité de réalisation du lotissement.

M. Le Maire soumet au vote l'adoption du dossier 6, ce dernier est adopté à l'unanimité.

Dossier 7 : Acquisition propriété STEPHENS-BONNER

M. VARACHAUD, en sa qualité de Maire de la commune, présente le dossier et soumet au vote l'adoption du dossier 7, ce dernier est adopté à l'unanimité.

Dossier 8 : Rénovation salle des fêtes : convention avec le SEHV pour une étude spécifique

M. VARACHAUD, en sa qualité de Maire de la commune, présente le dossier et soumet au vote l'adoption du dossier 8, ce dernier est adopté à l'unanimité.

Dossier 9 : Règlement de l'aire d'accueil camping-cars

M. VARACHAUD, en sa qualité de Maire, donne la parole à M. Jean-Claude LATHIERE afin que ce dernier nous présente le dossier. Concernant le règlement intérieur, M. LATHIERE explique les futurs ajouts.

M. NENERT demande des éclaircissements sur l'article 2, après des échanges collégiales cet article sera modifié comme suit : « le camping peut accueillir un véhicule » en lieu et place de « jusqu'à 4 personnes ».

Au vu des modifications à venir et sous réserve qu'elles soient bien effectuées, M. VARACHAUD soumet au vote l'adoption du dossier 9, ce dernier est adopté à l'unanimité.

Dossier 10 : Tarifs de l'aire d'accueil camping-cars

M. VARACHAUD, en sa qualité de Maire, donne la parole à M. Jean-Claude LATHIERE afin que ce dernier nous présente le dossier. Mme CHABOT explique quand à elle le fonctionnement de la taxe de séjour.

M. VARACHAUD soumet au vote l'adoption du dossier 10, ce dernier est adopté à l'unanimité.



Dossier 11 : Grande Boucle du Parc : pose pérenne d'une œuvre Métiers d'Art

M. VARACHAUD, en sa qualité de Maire de la commune, présente le dossier puis donne la parole à Mme CHABOT. À l'aune de ce qu'elle est, Mme CHABOT nous présente l'artiste ainsi que le projet à venir.

M. VARACHAUD soumet au vote l'adoption du dossier 11, ce dernier est adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Mme CHABOT nous informe que concernant les cadeaux aux aînés 2024, il y a eu 104 personnes au repas ainsi 192 chèques cadeaux de distribué. Comme tous les ans des chèques de 150€ ont été remis à notre EPHAD ainsi qu'à la fondation PERCE NEIGE.

Dans l'ensemble, les retombées sur ces cadeaux sont très bonnes, tant pour les bénéficiaires que pour les commerçants. Il est à noter que des améliorations sont à faire, ce qui est de très bonne augure pour la perfectibilité humaine.

Mme CHABOT nous informe également que M. PATAUD souhaite proposer une information au conseil municipal sur le transfert de compétence de l'EAU, avant que celui-ci ne doive être soumis aux votes le 14 juin au plus tard.

Fin des questions diverses.

20h18 M. VARACHAUD, en sa qualité de Maire, clos le conseil municipal de ce jour.

Emmanuel BASSOT.